



Avis sur la protection des données pour le traitement des données à caractère personnel lié aux procédures de passation des marchés

Le règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001 et la décision n° 1247/2002/CE ([JO L295/39 du 21/11/2018](#)), s'applique au traitement des données à caractère personnel collectées pour les procédures de passation des marchés.

1. Qui est le responsable du traitement des données à caractère personnel?

Le Comité économique et social européen (CESE) est le responsable du traitement des données à caractère personnel.

Adresse: Rue Belliard 99, B-1040 Bruxelles

E-mail: service responsable du traitement des données, dont les coordonnées sont mentionnées dans un appel d'offres déterminé.

2. Quelle est la finalité du traitement des données?

Vos données à caractère personnel sont collectées puis traitées aux fins de la gestion et de l'administration des procédures de passation des marchés par le CESE.

3. Quelle est la base juridique du traitement des données?

La base juridique pour les opérations de traitement des données personnelles est :

- le règlement (UE, Euratom) 2018/1046 du Parlement européen et du Conseil du 18 juillet 2018 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union, abrogeant le règlement (UE, Euratom) n° 966/2012 et
- l'article 5, paragraphe 1, point a) du règlement (UE) 2018/1725 ("le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi l'institution ou l'organe de l'Union")

4. Quelles sont les données à caractère personnel traitées?

Les données à caractère personnel collectées et traitées ultérieurement concernent le soumissionnaire et son personnel ou ses sous-traitants (personnes physiques). Il peut s'agir des données suivantes:

- Nom ;
- Fonction ;

- données de contact (adresse de courriel, numéro de téléphone professionnel, numéro de téléphone mobile, numéro de télécopieur, adresse postale, société et service dans la société, pays de résidence, adresse internet) ;
- certificats attestant le paiement des cotisations de sécurité sociale et des impôts, extrait du casier judiciaire ;
- coordonnées bancaires (codes IBAN et BIC), numéro de TVA, numéro de passeport, numéro de carte d'identité ;
- informations destinées à l'évaluation des critères de sélection: compétences, aptitudes techniques et linguistiques, formation, expérience professionnelle, y compris des informations détaillées concernant les emplois précédents et actuel ;
- déclaration sur l'honneur de ces personnes qu'elles ne se trouvent pas dans l'une des situations d'exclusion prévues dans le règlement financier (voir la partie «bases juridiques» ci-dessous).

Vos données à caractère personnel sont communiquées dans le cadre de la soumission de votre offre.

Les informations sont collectées dans des fichiers stockés dans un système sécurisé isolé. Les informations sont traitées par le personnel du CESE sous la responsabilité du responsable du traitement des données mentionné dans l'appel d'offres.

5. Qui sont les destinataires ou catégories de destinataires de vos données à caractère personnel?

Aux fins exposées ci-dessus, l'accès à vos données à caractère personnel est octroyé ou est susceptible d'être octroyé aux personnes ci-après:

- le personnel du CESE (chargé de la gestion de la procédure de passation de marché et de l'évaluation des offres) ou d'autres institutions de l'UE (dans le cas d'un appel d'offres interinstitutionnel) ;
- les personnes et organes chargés de missions de contrôle ou d'inspection en application du droit de l'Union (par exemple, les services d'audit interne, les instances spécialisées en matière d'irrégularités financières, l'Office européen de lutte antifraude – OLAF, la Cour des comptes, le délégué à la protection des données du CESE, le contrôleur européen de la protection des données);
- le service juridique du CESE et la juridiction compétente en cas de recours juridictionnel ;
- le grand public. Si un marché vous est attribué par le CESE, certaines de vos données à caractère personnel seront rendues publiques, conformément à l'obligation du CESE de publier les informations relatives à l'issue des procédures de passation des marchés relevant du budget de l'Union européenne. Les informations relatives à l'attribution comportent le nom du contractant, le montant engagé juridiquement et l'objet du marché pour lequel un contrat a été attribué. Elles seront publiées au supplément S au Journal officiel de l'Union européenne et/ou sur le site web du CESE pour les marchés d'une valeur supérieure à 15.000 €.

6. Vos données à caractère personnel sont-elles transférées vers un pays tiers (État non membre de l'UE) ou une organisation internationale?

Vos données ne seront pas transférées vers un Etat non membre de l'UE ou une organisation internationale.

7. Comment exercer vos droits?

Vous avez le droit de demander l'accès à vos données à caractère personnel. Vous êtes également en droit de demander qu'elles soient modifiées ou supprimées ou que leur traitement soit soumis à certaines restrictions. Le cas échéant, vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données.

Au cas où vous souhaiteriez vérifier quelles données à caractère personnel vous concernant sont conservées par le responsable du traitement des données, les faire modifier, corriger ou supprimer, veuillez utiliser les données de contact mentionnées dans l'appel d'offres, en décrivant explicitement votre demande.

Nous attirons votre attention sur les conséquences d'une demande de suppression, étant donné que cela est susceptible d'entraîner une modification des termes de l'offre et d'aboutir à une exclusion.

Vous avez le droit de saisir le contrôleur européen de la protection des données (edps@edps.europa.eu) si vous estimez que vos droits garantis par le règlement (UE) 2018/1725 ont été violés du fait du traitement de vos données à caractère personnel par le CESE.

8. Combien de temps vos données à caractère personnel sont-elles conservées?

Vos données à caractère personnel sont conservées comme suit:

- les dossiers relatifs aux procédures d'appel d'offres, y compris les données à caractère personnel, sont conservés au sein du service chargé de la procédure jusqu'à l'achèvement de celle-ci, et dans les archives pour une période de cinq ans au moins à compter de la date à laquelle le Parlement européen donne décharge pour l'exercice budgétaire auquel se rapporte le dernier paiement (voir article 75 du Règlement financier);
- jusqu'à la fin d'un éventuel audit ou de toute procédure administrative ou judiciaire lancés avant la fin de la période susmentionnée;

9. Les données à caractère personnel collectées sont-elles utilisées pour la prise de décisions automatisée, y compris le profilage?

Le CESE n'utilisera pas vos données personnelles pour prendre des décisions automatisées à votre sujet. "Les décisions automatisées" sont définies comme des décisions prises sans intervention humaine.

10. Vos données à caractère personnel seront-elles traitées ultérieurement pour une finalité autre que celle pour laquelle elles ont été recueillies?

Vos données ne sont pas traitées ultérieurement pour une autre finalité.

11. Qui pouvez-vous contacter si vous avez des questions à poser ou des réclamations à formuler?

Pour toute question concernant vos droits, n'hésitez pas à contacter le service responsable du traitement des données, en utilisant les coordonnées mentionnées dans l'appel d'offres, et en précisant explicitement votre demande.

Vous pouvez également contacter à tout moment le délégué à la protection des données du CESE (data.protection@eesc.europa.eu) et/ou le [contrôleur européen de la protection des données](#) (edps@edps.europa.eu).